

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Création d'un centre de regroupement et de tri de déchets non dangereux

Commune de Jonage (69)

PIECE JOINTE N°1

Plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000

(2° de l'article R181-13 du code de l'environnement)

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
Création d'un centre de regroupement et de tri de déchets non dangereux
Commune de Jonage (69)

